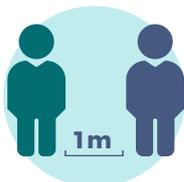


CONSIGNES AUX USAGERS DES DÉCHETTERIES

À compter du lundi 11 mai 2020 à Fêche-l'Église
À compter du mercredi 13 mai 2020 à Florimont

1 RESPECTER LES
GESTES BARRIÈRES,
EN PARTICULIER LA
DISTANCIATION



5 MAX

2 5 VÉHICULES MAXIMUM
SIMULTANÉMENT PAR SITE

Voir planning de répartition des
communes pour les 15 premiers jours
Avec régulation du flux : 1 sortant / 1 entrant

3 DEMANDE DE CARTE :
ACCUEIL RESTREINT DES USAGERS

Les usagers qui se rendent sur le site de la déchetterie de Fêche
l'Église ne pénétreront pas dans les locaux, les renseignements
seront pris et les échanges s'effectueront sur le pas de la porte



LES RÈGLES À RESPECTER POUR LES DÉPÔTS

4 Contrôle de la commune de résidence de l'utilisateur à l'entrée (15 premiers jours)

Attendre dans son véhicule qu'un membre de l'équipe donne
l'accord pour entrer dans la déchetterie

Une seule personne par benne

Aucune aide du personnel au déchargement ne sera réalisée

Aucun prêt de matériel ne pourra avoir lieu

Les enfants et les animaux ne sont pas autorisés à descendre du véhicule

**Une seule personne descend du véhicule ou deux personnes maximum en cas
de déchets volumineux ou lourd**

Ramasser tout déchet tombé à terre

5 RESPECTER LE
PERSONNEL ET
LES CONSIGNES
DONNÉES



**Le Service Ordures Ménagères de la CCST se réserve
le droit d'interdire l'accès à la déchetterie
à tout usager ne respectant pas ces consignes.**